

Ik kwam aan in België en werd geplaatst in een open centrum voor vluchtelingen in het Waalse Oignies-en-Thiérache. Na twee jaar werd ik als politiek vluchteling erkend. Ik werd toen opgevangen door een OCMW. Ik nam meteen Nederlandse lessen. Het OCMW gaf me de kans om te werken onder het statuut van artikel 60. Ik werkte dan “als Nederlandstalige” in een dagcentrum

voor bejaarden. Daarna volgde ik, met instemming van de Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding « VDAB » een opleiding voor ziekenverzorger, ook in het Nederlands. Ik ben afgestudeerd en ik heb mijn RIZIV-nummer gekregen.

Tegelijkertijd ben ik een opleiding van sociaalassistent gaan volgen in het avondonderwijs. Naar aanleiding van de evaluatie van een stage hebben de verantwoordelijken van de vereniging "Les Amis d'Accompagner" over mij gehoord. Ze boden me aan om de ambulante begeleidingsdienst, de dienst Partners, komen te versterken. Ik ben er actief voor het moment. In september a.s. hoop ik ook mijn diploma van sociaalassistent te behalen, zodat ik me nog meer ten dienste van de armen kan stellen bij "Les Amis d'Accompagner".

Jean-Bosco



Un toit parmi vous?

Le logement est en crise à Bruxelles, tout le monde le sait. Et ce ne sont pas les chiffres issus de nos statistiques qui vont le démentir. En 2018, sur les 1015 personnes qui se sont adressées à nous via le service sociojuridique ou via le service aux partenaires, 262 (soit 26 %) l'ont fait pour une difficulté liée au logement.

Une partie d'entre eux sont à la recherche d'un logement. Or, la recherche d'un bien à louer est chronophage et souvent décourageante. Chez les Amis d'Accompagner, nous n'avons pas la possibilité de faire cette recherche avec nos bénéficiaires.

A titre individuel, ce que nous proposons donc, c'est principalement une réorientation vers des services spécialisés (peu nombreux à Bruxelles) ainsi qu'un accompagnement « coaching ». Toutes les trois semaines environ, à la demande du bénéficiaire, un accueillant sociojuridique le reçoit en recherche et travaille avec lui à augmenter son potentiel de candidat-locataire. Cela peut se faire en mettant en place un paiement ventilé par le CPAS (le loyer est retiré du revenu d'intégration sociale et est versé par le CPAS directement au propriétaire) ; en rassemblant les preuves de paiements réguliers du loyer du logement précédent ; en affinant les critères de recherches sur Immoweb ; en travaillant sur la façon dont la personne se présente au téléphone ; en préparant un petit dossier bien présenté et reprenant tous les informations utiles ; en étudiant les possibilités d'avoir un garant ; en étant un appui lors de la visite du logement ; ... Mais tout cela se fait, non sans une énorme dose de stress et d'incertitude pour le bénéficiaire qui voit l'échéance s'approcher dangereusement.

Parfois, il arrive que le bénéficiaire est dans une situation où il est impératif de quitter son logement au plus vite. Il est alors soutenu de manière intensive par l'Association dans la recherche d'un lieu d'accueil.

En travail de fond, nous collaborons avec les services spécialisés dans la recherche de logements pour faciliter le suivi des bénéficiaires que nous orientons chez eux.

Nous travaillons également à la création de partenariats avec des Agences Immobilières Sociales. Ces AIS gèrent la location de logements qui appartiennent principalement à des propriétaires privés et les mettent en location à un prix abordable, à destination de ménages à revenus modestes. L'AIS se charge de toute la gestion locative et sécurise la relation entre le propriétaire et le locataire. En échange d'un loyer inférieur au prix du marché, le propriétaire est assuré d'une tranquillité de gestion et reçoit de nombreux services et garanties (paiement assuré du loyer, entretien du bien, aide à la rénovation, exonération du précompte immobilier...). Le locataire bénéficie quant à lui d'un logement de qualité à loyer modéré.



Et puis de temps à autre, la chance nous sourit. Un petit miracle alors qu'il y a urgence : un bénéficiaire quitte son logement et le propriétaire, qui connaît l'Association, est d'accord de prendre un autre de nos bénéficiaires comme nouveau locataire. Ces propriétaires qui nous font ainsi confiance sont extrêmement précieux, mais ce genre de relation privilégiée avec un propriétaire est longue à mettre en place.

Peut-être il y a-t-il parmi vous ou vos connaissances, des propriétaires désireux de nous aider ou de confier leurs biens une AIS ? N'hésitez pas à contacter Arnaud De Temmerman, notre responsable opérationnel, pour en parler. Vous pouvez le joindre au 02.411.87.54 ou lui écrire un courriel à l'adresse bruxelles.rop@accompagner.be.

Premières impressions

Latifa et Susie sont les dernières venues dans l'équipe des employés de l'Association. Latifa, tout d'abord, réalise les tâches d'accueil et de secrétariat au poste de coordinatrice administrative. Susie, quant à elle, est à l'accueil sociojuridique où elle reçoit les bénéficiaires, mais assure également les suivis des dossiers des accueillants sociaux bénévoles dont elle sera amenée à coordonner l'équipe à moyen terme.

Autour d'un petit café, elles nous confient quelques-unes de leurs impressions.

Susie : Pour moi, c'est une première expérience de travail avec des bénévoles. Je connaissais Accompagner car, lorsque je travaillais au CPAS de Molenbeek, j'avais un bénéficiaire qui ne parlait pas français. Il n'avait aucune connaissance qui aurait pu l'accompagner pour l'aider à comprendre ce que je lui disais et ma collègue qui assurait la traduction habituellement était



absente. Je me suis donc adressée à mes autres collègues qui m'ont parlé d'Accompagner. Monsieur s'est donc présenté à l'Accueil sociojuridique et a demandé que quelqu'un l'accompagne lors de son entretien avec moi. Ainsi, je découvrais Accompagner sans savoir qu'un jour j'y travaillerais. À l'époque, je ne m'étais pas trop posé de questions sur les bénévoles, mais dans mon esprit, ils devaient surement recevoir une rémunération. Le travail réalisé par ces bénévoles accompagnants est vraiment génial et permet aux travailleurs sociaux de faire leurs suivis. En effet, avec ce monsieur j'étais coincée à cause de la langue et la présence du bénévole a tout débloqué. Lorsque j'ai commencé à travailler à Accompagner, j'ai découvert que les bénévoles agissent de tout leur cœur, sans rien attendre en retour.

Latifa : Il y a aussi l'accueil ici qui n'est pas habituel. Le bénéficiaire, quand il quitte l'association après un entretien, même si son problème n'est pas résolu, il repart avec une sorte d'apaisement. Il sait qu'ici quelqu'un l'écoute et cherche à l'aider. Les bénéficiaires sont « chouchoutés » dans le bon sens du terme. On prend soin de l'accueil et de leurs demandes. Ça fait partie de la culture de l'association. Quand tu arrives ici comme travailleur, tu vis toi-même cet accueil. Quand tu as une question, un problème, même technique, on ne te laisse pas patauger seule, on t'aide. C'est l'avantage d'avoir une petite structure. Et puis, comme tu as vécu cela en tant que travailleur, ça devient naturel, tu désires offrir ce même accueil aux bénéficiaires ou aux nouveaux volontaires. Oui, c'est comme si l'accueil et la bienveillance étaient contagieux.

Utilisation de vos données personnelles

Vous recevez cette lettre info parce vous avez fait un don; êtes ou étiez bénévole; êtes travailleur social et avez fait appel à notre service aux Partenaires; avez participé à l'un de nos événements;...

Si vous ne désirez plus recevoir d'information de notre part, si vous désirez la recevoir par courriel plutôt que par courrier postal ou si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, il convient de nous contacter au 02.310.08.51 ou par courriel sur bruxelles.cre@accompagner.be.

Accompagner : De plus en plus active au cœur de la Capitale de l'Europe !

Au cœur de la capitale de l'Europe, dont le baromètre social relève qu'environ un tiers des Bruxellois (31 %) disposent d'un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté, il apparaît que l'Action d'ACCOMPAGNER reste plus que jamais nécessaire... et vivante ! Elle y a gagné en visibilité, pris de l'ampleur, commence à revêtir une importance non négligeable et est aujourd'hui reconnue dans le tissu social bruxellois. Même dans leurs rêves les plus fous, ses fondateurs n'ont sans doute jamais imaginé atteindre de tels résultats ! Jugez-en ! Si Accompagner aidait 459 personnes en 2010... l'Association en a aidé **1015** l'année dernière, ce qui, en comptant leur charge de famille, représente environ 2200 personnes ! Et si ses bénévoles réalisaient 449 accompagnements de terrain pour certains de ces usagers en 2010, le nombre de ces accompagnements était de **1125** en 2018 ! Rien qu'une goutte d'eau au service de la pauvreté, mais une goutte d'eau qui a apporté, et apportera encore du mieux-être, là où elle est tombée.

C'est donc une fois de plus dans la joie que les équipes d'Accompagner se sont retrouvées en début d'année pour fêter et l'an neuf, et l'excellence de leurs engagements au vu des résultats que l'on connaît ! Qui plus est, pas n'importe où !! Non ! Dans les locaux qui devraient abriter les nouveaux bureaux d'Accompagner cette année, évolution et expansion obligent ! Sans chauffage sur ce plateau de 225 m² encore à « garnir », outre les zakouskis traditionnels, soupe et pizzas étaient au rendez-vous pour donner un petit coup de chaud, et en rajouter à la chaleur ambiante où conversations et échanges allaient bon train ! Après quoi, cette fois sans improvisation, le Président a tenu, ému, à remercier tous ceux qui depuis l'origine ont mené Accompagner là où elle est aujourd'hui, et à encourager bénévoles et salariés à retrouver une nouvelle dynamique pour grandir encore au service des plus démunis.

Et l'année qui débute s'annonce comme étant celle de nombreux nouveaux challenges à relever par Accompagner, dont le déménagement et la reconnaissance comme Centre d'Aide aux Personnes ne sont pas les moindres !



Comment nous aider ?

En versant un don au compte
IBAN BE25 1142 6095 4582
« Les Amis d'Accompagner »
avec en communication "Don".

Nous vous délivrerons
l'attestation fiscale annuelle
pour tout don = ou > à 40 €
cumulés dans l'année, et ce au
courant du 1er trimestre 2020.

Les Amis d'Accompagner ASBL

N.N. 0879.434.959

Accueil et correspondance

Rue Félix Vande Sande 40
1081 Bruxelles

T: 02.411.87.54

bruxelles@accompagner.be

Service aux Partenaires

02.310.08.51

Site internet

www.accompagner.be

Siège social

Rue des Braves 21
1081 Bruxelles

Coordonnées bancaires

IBAN BE25 1142 6095
4582

BIC CTBKBEBX

Rejoignez nous
sur Facebook

